

RAYONNEMENT

La France est-elle toujours le pays des droits de l'homme ?

RAPPORT

Amnesty International publie aujourd'hui son rapport annuel. Et accorde une attention particulière à la première année du président Hollande.

QUESTIONS

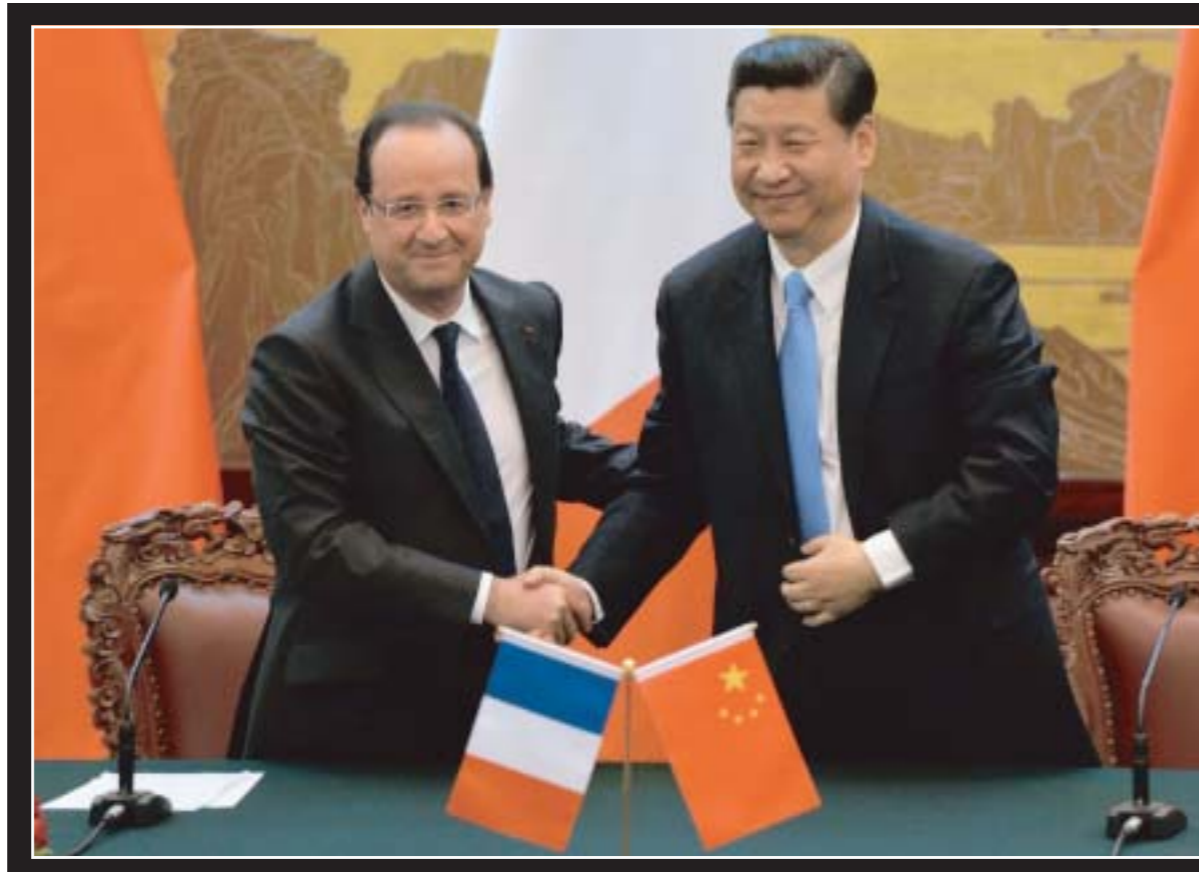
Entre grands principes et pragmatisme, la France peut-elle encore se positionner en défenseur des droits humains ?

Pas de discours flamboyant sur les droits humains pour François Hollande lors de ses récents déplacements en Russie ou en Chine. Au contraire même, beaucoup l'ont trouvé « trop discret », voire « timide ». Pour autant, le chef de l'Etat français a assuré avoir abordé ces questions « de manière franche et respectueuse » en Chine, tout en précisant bien que « ce n'était pas le seul but de ce déplacement ». En effet, il s'agissait davantage de renforcer les liens commerciaux avec les pays hôtes que de donner des leçons de morale... Une activité dont les Français ne se sont pourtant pas privés par le passé, forts de leur estampille de « pays des droits de l'homme ». Une étiquette dont l'encre semble avoir un peu pâli, en même temps que l'influence française sur la scène économique internationale (lire par ailleurs). Le principe de

réalité, dans un contexte mondialisé où l'Occident a perdu de sa superbe, fait-il fatalement passer les droits de l'homme au second plan ? Pour Pierre Mathiot, directeur de Sciences Po Lille, l'aura de la France en tant que phare des droits humains n'est plus. « La situation est compliquée, objectivement il y a la crise économique et, subjectivement la France a aussi été mise en cause par des rapports sur certains dossiers, comme les prisons notamment. Le bras de l'action économique et budgétaire que l'on actionnait par le passé, cette capacité de pression est perdue. » Si la France essaie d'avoir une diplomatie respectueuse des droits de l'homme, c'est aussi un Etat soucieux de son développement économique, qui doit donc entretenir des relations fructueuses avec de grands partenaires... qui parfois, ont un rapport contestable aux droits humains.

La candidature de la France au conseil des droits de l'homme est en tout cas un signe que la volonté subsiste. Celle de prendre part aux instances dédiées à la cause des droits humains, pour maximiser sa force d'intervention à un moment où les rapports de force se rééquilibrent entre les démocraties occidentales et des puissances économiques aux régimes pour certains autoritaires. ■

LUCILE ICHI et JEANNE MAGNIEN



« Je partirai donc de nos valeurs universelles, dont la France a éclairé le monde et qui doivent continuer à déterminer son action internationale. Ces valeurs sont celles des droits de l'homme, de la démocratie(...) En défendant ces valeurs partout dans le monde, la France porte une conception des relations avec les États et affiche une confiance dans les sociétés. C'est quand la France est frileuse ou silencieuse qu'elle recule. »

François Hollande, lors de son discours à la XX^e conférence des ambassadeurs, le 27 août 2012, à l'Élysée.

La France pèse-t-elle encore ?

Les effets de la crise économique pèseraient également sur la capacité de la France à infléchir la politique internationale. C'est la vision de Philippe Moreau Defarges, politologue français.

Beaucoup de pays émergent, évoluent, se démocratisent, et ils n'acceptent plus. »

Exemplarité

Philippe Moreau Defarges évoque aussi l'impératif d'exemplarité : « Parlez à la Chine de son système pénitentiaire, elle vous répondra que ce sont ses affaires, et puis finira par dire que le système français n'est pas exemplaire. »

Le chercheur reste pragmatique sur la latitude d'action diplomatique, considérant que la crise de la zone euro, le chômage sont autant de priorités économiques, d'indicateurs à redresser avant de pouvoir à nouveau peser sur le plan international.

La candidature de la France au Conseil des droits de l'homme des Nations unies ? Le chercheur l'estime légitime, « en tant que grand pays des droits de l'homme » et peut être plus favorable à l'action concertée. « Il faudrait aussi une politique européenne, mais les États européens sont très divisés. » ■ L.I.

QUESTIONS À

Patrick Delouvin, directeur des actions sur la France pour Amnesty International

« Il ne faut pas qu'il y ait deux poids, deux mesures »

Avec François Hollande la politique de la France concernant les droits humains a-t-elle changé d'orientation ?

Il y a un changement mais il est encore trop tôt pour dresser un bilan. Sous Sarkozy, on était très préoccupé par le traitement réservé aux étrangers, la stigmatisation des Roms, la création du ministère de l'immigration... et il nous était très difficile de rentrer en contact avec le gouvernement. Pendant sa campagne, François Hollande a pris des engagements auprès d'Amnesty. Désormais, on se sent plus écoutés, même si on voudrait que les choses aillent plus vite.

Pourtant, Nicolas Sarkozy avait créé un ministère délégué aux Droits de l'homme, disparu aujourd'hui...

Ça n'a aucune importance. La

question des droits humains est transversale, elle ne concerne pas qu'un seul ministère. Selon les problèmes, nous sommes en contact avec le ministère de l'Intérieur, celui des Affaires étrangères, le Premier ministre...

Sur le plan intérieur, quels sont les grands changements ?

Le changement d'orientation concernant les Roms, par exemple, avec le traitement interministériel du problème et la nomination d'un préfet dédié. Mais les choses vont encore trop lentement. Nous avons récemment rencontré le premier ministre, pour lui rappeler que les expulsions ne font que renvoyer les Roms vers une précarité encore plus grande.

La situation des clandestins s'est améliorée aussi, même si nous sommes toujours en attente

d'une loi pour formaliser ces nouvelles politiques. Les rétentions se font désormais contrôlées par un juge après 48 heures, au lieu de cinq jours actuellement. La durée maximale de rétention devrait passer à 30 jours au lieu de 45... et on ne compte pratiquement plus de familles avec enfants dans les centres de rétention hexagonaux.

Et les sujets brûlants ?

L'engagement à propos du recours suspensif au droit d'asile n'a pas été tenu, 30 % des demandeurs d'asile n'ont pas droit au recours suspensif (qui leur permet de rester sur le territoire après le refus de leur première demande). Un décret est annoncé mais pour le moment il n'y a toujours rien.

Sur la question des contrôles au faciès, les syndicats de policiers ont été écoutés mais que les associations de défense des droits

humains. On attend beaucoup du nouveau code de déontologie. Il n'est plus question des récépissés de contrôles d'identité, mais il y aurait une avancée intéressante, avec l'adoption de matricules apparents. Les citoyens pourront ainsi identifier les agents auxquels ils ont affaire.

À l'international, qu'avez-vous constaté ?

Sur la Syrie, il y aurait beaucoup à dire. Malgré des déclarations de soutien, le gouvernement a instauré en catimini un visa de transit aéroportuaire, qui limite drastiquement l'accès des réfugiés syriens au territoire français. Ce n'est pas acceptable quand on voit la situation dramatique de ces réfugiés.

Concernant les droits humains, François Hollande a eu une attitude ferme lors du sommet de la francophonie, en République dé-



« En Chine, au Brésil, en Russie, François Hollande n'a pas été à la hauteur. »

RECUEILLI PAR J. M.

mocratique du Congo. Mais dans ses autres déplacements, en Chine, au Brésil, en Russie, il n'a pas été à la hauteur. Il ne faut pas qu'il y ait deux poids, deux mesures selon les interlocuteurs. Le dialogue est ouvert avec les associations, les déclarations vont dans le bon sens, mais nous restons très attentifs à ce qui se passe quand le président est sur le terrain. ■

▲ François Hollande lors de son déplacement en Chine en avril 2013. Lors de la conférence de presse, le chef de l'état avait déclaré : « Je ne distingue pas la relation économique de la relation politique (...) Les droits de l'homme, la démocratie n'ont pas besoin d'être regardés comme une obligation ou une difficulté. Il faut mettre cette question, comme elle doit l'être, dans le cadre d'un dialogue politique. »

▲ Un camp de Roms à Lille.

PHOTOS AFP et ARCHIVES VOIX DU NORD

CANDIDATE AU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Pour s'engager dans la protection et la promotion des droits de l'homme.

Annoncée sur le site du ministère des Affaires étrangères, cette candidature vise le mandat 2014-2016. Le Conseil des droits de l'homme, organe intergouvernemental des Nations Unies, a remplacé l'ancienne commission des droits de l'homme. Créé par l'Assemblée générale de l'ONU le 15 mars 2006, il rassemble 47 états membres, répartis en zones géographiques, aborde des situations de violations de droits de l'homme et émet des recommandations. L'Assemblée générale élit les membres à la majorité absolue pour une période de trois ans. Après six ans, un État doit patienter au moins pendant un an avant de refaire acte de candidature. Le Conseil est renouvelable par tiers tous les ans. La France a déjà effectué deux mandats au conseil, de 2006 à 2011. Actuellement, dans la catégorie Europe occidentale et autres états, siègent l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, les États-Unis, l'Irlande, l'Italie et la Suisse. Parmi ses outils de travail, le conseil a mis en place un mécanisme d'examen périodique universel (EPU) de tous les pays au regard des droits de l'homme. ■

REMORQUES DU NORD

VENTE - LOCATION - ATTELAGE

www.remorques-du-nord.fr

PRIX* POSÉ

Attelage type « Col de cygne » démontable avec outils + faisceau spécifique.

Clio 3	239€
Scénic 2	249€
308	319€
Mégane 3	329€
Scénic 3	329€
C4 Picasso	339€

* Offre valable jusqu'au 30 juin 2013.

NOYELLES-GODAULT
33, av. de la République (RN 43) - Tél. 03 21 75 75 43

CALAIS
35, rue de Lille (A16 St Pierre) - Tél. 03 21 19 21 19

VALENCIENNES
972, av. Jean-Jaurès (RN 30) - Tél. 03 27 29 04 65

LOMME
614, av. de Dunquerque - Tél. 03 20 93 93 34

MARCO-EN-BAROEUL
348, rue de Menin (RN 17) - Tél. 03 20 89 18 18

SECLIN
209, av. de la République - Tél. 03 20 32 55 55

TOURCOING
98, bd Gambetta - Tél. 03 20 70 00 80